



Compte rendu **du Conseil Départemental** **de l'Action Sociale** **Réunion du 07 avril 2026**

Programmation budgétaire et orientations 2026

Dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu, l'inflation conduit à une augmentation significative des coûts, qui pèse sur certaines prestations, et particulièrement sur la restauration, le logement, mais aussi sur les vacances et loisirs.

La restauration, qui constitue un enjeu majeur en tant que premier poste de dépenses de l'action sociale (54 % de la programmation pour 2026) est particulièrement exposée par des coûts difficilement maîtrisables : augmentation des prix des prestataires, retour de fréquentation et coûts des mesures Egalim et Climat Résilience).

Cela se traduit pour les agents déjeunant dans les restaurants administratifs par une augmentation de 0,55cts/repas(+10%).

Le ticket restaurant dont bénéficient les autres agents n'est pas revalorisé non-plus : 6 euros dont 3 euros de part employeur.

La recherche de logement est un sujet de préoccupation majeure pour les agents, comme pour tous les citoyens. Les agents qui sont mutés dans le département contactent le service quand ils ont des difficultés à trouver un logement, mais les moyens sont limités, et ils sont orientés vers les « acteurs » du logement temporaire pouvant aller jusqu'à 3 mois maximum dans le Morbihan; Cap Ouest à Larmor-Plage, Odalys à Vannes, avec des tarifs conventionnés et/ou négociés.

Pour la réservation des colonies de vacances à venir, on constate cette année une augmentation conséquente du reste à charge (jusqu'à 40 % plus cher pour une même tranche fiscale), alors même que la durée moyenne des séjours, pour les enfants les plus jeunes, passent de 18 à 12 jours.

Les points de départs de colonies présentent également des difficultés lorsqu'ils sont imposés parfois sur la région parisienne ou autres, et que les parents doivent prendre en charge ces frais supplémentaires.

Le droit au CESU n'est pas égalitaire entre les agents, en fonction des communes qui acceptent ou pas ce mode de paiement.

Problème également pour les coupures chèques qui n'existent maintenant plus qu'en valeur de 50 euros avec le nouveau prestataire, elles existaient auparavant en 10, 20 et 30 euros ;

Il est à noter également cette année une baisse drastique des budgets SRIAS d'environ **76 % !!!**

Medecin du travail :

L'administration nous a informé que le directeur de la DDFIP, Monsieur PUJOLAS, avait fait un nouveau courrier pour le poste toujours vacant à ce jour, de médecin du travail.

L'aide d'une infirmière ou d'un assistant administratif comblerait sans doute en partie le manque d'attractivité du poste.

Sorties conviviales proposées 2026

Le crédit d'actions locales est de 30 024 euros cette année pour le Morbihan.

Il est calculé ainsi : 36,82€ par enfant ; 9,57€ par actif; 3,19€ par retraité.

Ces sommes n'ont pas été revalorisées depuis 2015 !

Sorties pour les actifs proposées :

- Ile de Bréhat, le 7 juin :

Tour de l'île en bateau, puis après-midi libre sur Bréhat ; pique-nique à prévoir.
(trajets en car aller-retour, en partance de Vannes et Lanester).

- Cité de la Voile de Lorient avec sortie en catamaran, le 21 juin :

Visite libre de la Cité de la Voile, et croisière d'une heure et demie sur un catamaran.
(rendez-vous sur place).

- Parcours sensoriel à SENSAS de Vannes :

Tester vos 5 sens à travers des challenges, le plus souvent dans l'obscurité,
normalement prévu courant septembre.

- TERRES DE NATAE : Balade nocturne : « Les animaux de lumière »,
à l'étude, si confirmation, date prévue de sortie Octobre/Novembre.

Sorties pour les retraité.e.s proposées :

- Journée découverte à Fougères, les 5 mai et 16 juin :

Visite du parc botanique, promenade en train touristique, déjeuner au restaurant, visite guidée du château.

(trajets en car aller-retour).

Arbre de Noël 2026

Cette année, la nouvelle application informatique « ADN » remplacera « MICADOS », pour la commande des cadeaux et l'inscription au spectacle de l'arbre de Noël.

L'arbre de Noël aura lieu mercredi 09 décembre 2026 à Locminé, salle de la Maillette.

Le spectacle de Noël s'appelle "Les Extraordinaires" quand la magie rencontre la science. En voici un petit résumé : "Petit alchimiste jovial, passionné de bizarreries et de science amusante, lutin vous invite dans son laboratoire pour y faire des expériences et l'aider à résoudre des énigmes...Le public participe activement aux travaux de recherches de lutin !!! Né d'un long voyage au cœur des sciences et du théâtre ce superbe spectacle pédagogique et thématique attise la curiosité de tous et informe sur le monde qui nous entoure."

Comme les années précédentes, un goûter sera organisé après le spectacle,
Atelier maquillage et activités avec des jeux en bois seront également proposés.
Le concours de dessin sera également renouvelé.

Assistant social :

Coordonnées :

LE SERVICE SOCIAL	3 allée du général Le Troadec 56000 Vannes		
Hervé KERISIT	Assistant Social	02 97 01 51 17 06 24 36 06 53	

herve.kerisit@finances.gouv.fr

Déléguée de l'action sociale des finances du Morbihan :

Isabelle Le Gouarin Gonzalez	3, allée du Général Le Troadec 56000 Vannes	02-97-01-51-15 06-64-66-71-51
------------------------------	--	----------------------------------

isabelle.le-gouarin-gonzalez@finances.gouv.fr

Pour avoir toutes les informations sur l'action sociale, vous pouvez consulter le guide édité par la fédération des Finances CGT sur son site.

Le site internet ministériel dédié à l'action sociale est à l'adresse suivante:
<https://actionsociale.finances.gouv.fr>

Il est consultable par les actifs et les retraités depuis internet et sur tous les supports.

Avant de partir à la retraite, les collègues peuvent envoyer leur adresse mail perso à la délégation, afin de continuer à recevoir des informations.

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !



Vos représentants au CDAS :

Olivier AMICEL (TH Hennebont), Céline CANN (SDIF)